



## REGLEMENT PARTICULIER

Le présent règlement complète le règlement standard des Courses de Côtes

**L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE COTE D'ALBATRE**

**En qualité d'organisateur administratif organise les 08 & 09 Juillet 2017, avec**

**L'ASSOCIATION SPORT AUTO TANCARVILLAIS**

**En qualité d'organisateur technique, une épreuve automobile dénommée**

## **COURSE DE COTE REGIONALE DE TANCARVILLE**

Cette épreuve compte pour :

La COUPE DE FRANCE DE LA MONTAGNE 2017. (Coef 1)

Le CHAMPIONAT DE LA LIGUE DE NORMANDIE 2017.

Le présent règlement a été approuvé par la Ligue de Normandie sous le N° **36** en date du **11/05/2017**

et enregistré à la FFSA sous le permis d'organisation N° **483** en date du **11/05/2017**

## ARTICLE 1P. ORGANISATION DE LA COURSE

**1.1p. OFFICIELS:**

<b>Président du Collège des Commissaires Sportifs</b>	M. WICO Michel	Licence 1303 / 2204
<b>Commissaire Sportif</b>	M. JARDIN François	Licence 1303 / 20414
<b>Commissaire Sportif</b>	M. PATIN Jean-Pierre	Licence 1303 / 4183
<b>Directeur de Course</b>	M. CARTERON Michel	Licence 1308 / 8442
<b>Directeur de Course Adjoint</b>	Mme. LARUE Annick	Licence 1309 / 19109
<b>Responsable Commissaire Technique B</b>	M. SALENNE Jacques	Licence 1306 / 18219
<b>Commissaire Technique C</b>	M. BOGEMANS Christophe	Licence 1308 / 44924
<b>Commissaire Technique C</b>	M. BOGEMANS Yann	Licence 1308 / 44922
<b>Commissaire Technique C</b>	M. CHAMPROBERT Sylvain	Licence 1308 / 18483
<b>Chargé de la mise en place des Moyens</b>	M. HERRY Gilbert	Licence 1308 / 223757
<b>Chargé des Relations Concurrents</b>	M. VIGER David	Licence 1308 / 47235
<b>Médecin de l'épreuve</b>	M. GALOIS Hervé	
<b>Chronométrateur Départ</b>	M. JEGOU Pascal	Licence 1308 / 3899
<b>Chronométrateur Arrivée et Classement</b>	M. VOISIN Raphaël	Licence 1308 / 211834
<b>Chargé des Commissaires de Route</b>	M. DEUIL Sébastien	Licence 1308 / 113016

## 1.2p. HORAIRES

- **Mardi 04 Juillet** Minuit Clôture des engagements.
- **Vendredi 07 Juillet** Affichage de la liste des engagés : Commerçants Tancarville le Bas.
- 
- **Samedi 08 Juillet** 14h30 à 18h45 : Vérifications administratives.  
14h45 à 19h00 : Vérifications techniques.

### Dimanche 09 Juillet

- 07h30 : Briefing des commissaires : (Place Du Bourg)
- 07h45 à 09h30 : Vérifications administratives.
- 08h00 à 09h45 : Vérifications techniques.
- 10h00 : Affichage liste concurrents autorisés à prendre part aux essais.
- 08h30 à 10h15 : Essais non chronométrés.
- 10h30 à 12h00 : Essais chronométrés.
- 12h30 : Affichage liste concurrents autorisés à prendre part à la course.

BRIEFING DES PILOTES : Un briefing écrit sera remis à chaque concurrent lors des vérifications administratives.

## COURSE:

- 1<sup>ère</sup> montée le 09/07/2016 immédiatement après la première montée VHC.
- 2<sup>ème</sup> montée le 09/07/2016 immédiatement après la seconde montée VHC
- 3<sup>ème</sup> montée le 09/07/2016 immédiatement après la troisième montée VHC

Les horaires des essais et de la course sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés par la Direction de Course. Les concurrents seront informés par affichage.

- Affichage des résultats provisoires : Après arrivée dernier concurrent en parc fermé.
- Présentation des 3 premiers scratch (classement provisoire): Fin de l'épreuve, place du bourg, Tancarville le Bas.
- Les concurrents pourront retirer les coupes et trophées correspondants à leurs classements, ainsi que le palmarès, au cours de la remise des prix. Seuls les classements pourront être envoyés en cas d'absence à la remise des prix.
- 1<sup>ère</sup> Réunions du Collège des Commissaires Sportifs : Le Dimanche 09 Juillet à 08h30.  
Les réunions suivantes seront fixées par le Président du Collège des Commissaires Sportifs.

### 1.3p. VERIFICATIONS:

- Les vérifications se feront à Tancarville le Bas, place du bourg.
- Vérifications administratives : samedi 08 de 14h30 à 18h45 et dimanche 09 de 7h45 à 09h30.
- Vérifications techniques : samedi 08 de 14h45 à 19h00 et dimanche 09 de 08h00 à 09h45.
- Les vérifications nécessitant un démontage seront effectuées au garage MANCEL Tancarville le Bas. Taux horaire de main-d'œuvre : 60 € T.T.C.
- Les concurrents devront présenter leur permis de conduire ainsi que leur licence et sont tenus de présenter la fiche d'homologation de leur voiture et le passeport technique.
- Aucune vérification ne sera effectuée après l'heure de fermeture des contrôles administratifs et techniques.
- A l'issue des vérifications techniques, la liste exacte des partants aux essais sera obligatoirement affichée après avoir été entérinée par le Collège des Commissaires Sportifs dont la réunion est prévue à 8h30 le dimanche 09 Juillet

## ARTICLE 2P. ASSURANCES

Voir règlement standard des courses de côte et slaloms.

## ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

### 3.1p. ENGAGEMENTS :

- Les engagements seront reçus à partir de la parution du présent règlement à l'adresse suivante :

**Rallygt Association**  
**20 Impasse Major Howard**  
**14600 Honfleur**  
**TEL 02.35.27.70.18**  
**Email : [rallygt@rv14.fr](mailto:rallygt@rv14.fr)**

Envoyés jusqu'au **mardi 04 Juillet** à minuit (cachet de la poste faisant foi)

- Les frais de participation sont fixés à 240€, **réduits à 120€** pour les concurrents acceptant la publicité optionnelle de l'organisateur.
- Pour être valable, les engagements devront **obligatoirement** être accompagnés des frais de participations
- Remboursement des droits d'engagements si le forfait est enregistré par le secrétariat (Tel : **06.11.39.57.46** ou mail : [sportautotancarvillais@gmail.com](mailto:sportautotancarvillais@gmail.com) ) le mardi 04 juillet au plus tard.
- Si quatre jours avant le début du meeting, le nombre d'engagements enregistrés est inférieur à 50, les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'épreuve. Les intéressés seraient immédiatement prévenus de cette décision.

## ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

### 4.1p. VOITURES ADMISES :

- Le nombre des voitures admises est fixé à 120.

- Les groupes et classes admis sont précisés dans l'article 4 du règlement standard des Courses de Côte.

#### 4.2p CARBURANT – PNEUMATIQUES – EQUIPEMENT :

- Voir règlement standard des Courses de Côte.

#### 4.3p. NUMEROS COURSE:

- Voir règlement standard des Courses de Côte.

### LES NUMEROS DE COURSE SONT OFFERTS PAR L'ORGANISATEUR

#### 4.4p. MESURES ET DISPOSITIFS DE SECURITE :

- Voir tableau publié dans France Auto spécial règlement.

## ARTICLE 5P. PUBLICITES

Voir règlement standard des courses de côte.

La Publicité obligatoire (non rachetable) et la Publicité optionnelle seront précisées par un additif à ce règlement particulier

## ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

#### 6.1p. PARCOURS :

- La course de côte de Tancarville se déroule sur la RD 39 entre Tancarville le Bas et Tancarville le Haut.
- La course se déroulera en 3 montées.
- Procédure de départ : Chaque voiture partira dans l'ordre de passage prévu à l'article 7 du règlement standard, dans l'ordre décroissant des numéros. Les voitures en double monte (gros numéros) au début de chaque montée.
- Départ : Avant 1<sup>ère</sup> épingle à droite sur la RD 39.
- Arrivée : Après dernière courbe à droite avant Tancarville le Haut.
- Pente moyenne : 4,7%
- Longueur du parcours : 1,5 Km.
- Modalité de retour au départ et au parc concurrents à Tancarville le Bas :  
Par la « Courte Cote » sauf en convoi par la Côte pour les voitures C, D et E
- Parc départ et parc arrivée : Au pied de la côte Tancarville le Bas sur la RD17B

#### 6.2p. ROUTE DE COURSE :

- L'accès à la route de course RD39 se fait dès la sortie de la zone d'assistance RD17B à Tancarville le Bas.

#### 6.3p. FILE DE DEPART :

- Le début de la file de départ est situé à Tancarville le Bas RD17B, en bas de la RD 39.

#### 6.4p. SIGNALISATION :

Voir règlement standard des courses de côte.

#### 5p. PARC CONCURRENTS :

- Le parc concurrents sera situé rue de la Seine RD17B et rues adjacentes, à Tancarville le Bas.
- Le parc concurrent sera accessible le samedi 08 Juillet dès 8h00.
- Il est obligatoire que la zone d'assistance, ou tout arrêt de véhicule, **ne soit que très partiellement**, sur la voie publique. Egalement il faut laisser le libre accès aux riverains. Le non respect de ces obligations sera géré par le Collège des Commissaires Sportifs.
- Chaque concurrent est responsable de la zone qu'il occupe : Aucune trace ne doit subsister après l'épreuve. Tous frais de remise en état seront à la charge du concurrent.
- **Parc a plateau obligatoire pour les plateaux non attelé sur le Stade Michel Autin( voir plan en dernière page)**

#### **6.6p. PARC FERME FINAL:**

- Le parc fermé final obligatoire (sous peine d'exclusion) pour tous les concurrents classés est situé dans le parc concurrents rue de la Seine RD17B et rues adjacentes, à Tancarville le Bas.

#### **6.7p. TABLEAU D’AFFICHAGE OFFICIEL :**

- Le tableau d’affichage sera placé pendant les vérifications, les essais, la course et le parc fermé d’arrivée à la Sortie du Parc Concurrents à Tancarville le Bas.
- Tous les documents portés à la connaissance des concurrents sur le tableau d’affichage leurs seront opposables. Les pilotes assumeront seuls les conséquences d’une éventuelle ignorance de leur part des dispositions ou des changements d’horaires qui pourraient se décider dans l’heure qui précède leur départ.

#### **6.8p. PERMANENCE :**

- Pendant toute la manifestation une permanence se tiendra place du Bourg à Tancarville le Bas.  
Téléphones de permanence **06.11.39.57.46**  
Centre de secours : S.A.M.U. 76B Centre 15 S.M.U.R. Le Havre 02 32 73 32 15.

### **ARTICLE 7P. DEROULEMENT DE L'EPREUVE**

#### **7.2p. BRIEFING :**

- Un briefing écrit sera remis à chaque concurrent lors des vérifications administratives.

#### **7.3p. COURSE :**

Voir règlement standard des courses de côte.

Procédure de départ : Aux feux tricolores.

#### **7.4p. ECHAUFFEMENT DES PNEUMATIQUES :**

- Tout moyen de chauffe des pneumatiques est interdit dans les épreuves régionales.

### **ARTICLE 8P. PENALITES**

Voir règlement standard des courses de côte.

### **ARTICLE 9P. CLASSEMENTS**

Conforme au règlement des courses de côte.

### **ARTICLE 10P. PRIX**

#### **PRESENTATION DES 3 PREMIERS SCRATCH (classement provisoire)**

- Place du bourg, à Tancarville le bas, dès la fin de la course.

#### **REMISE DES PRIX ET COUPES :**

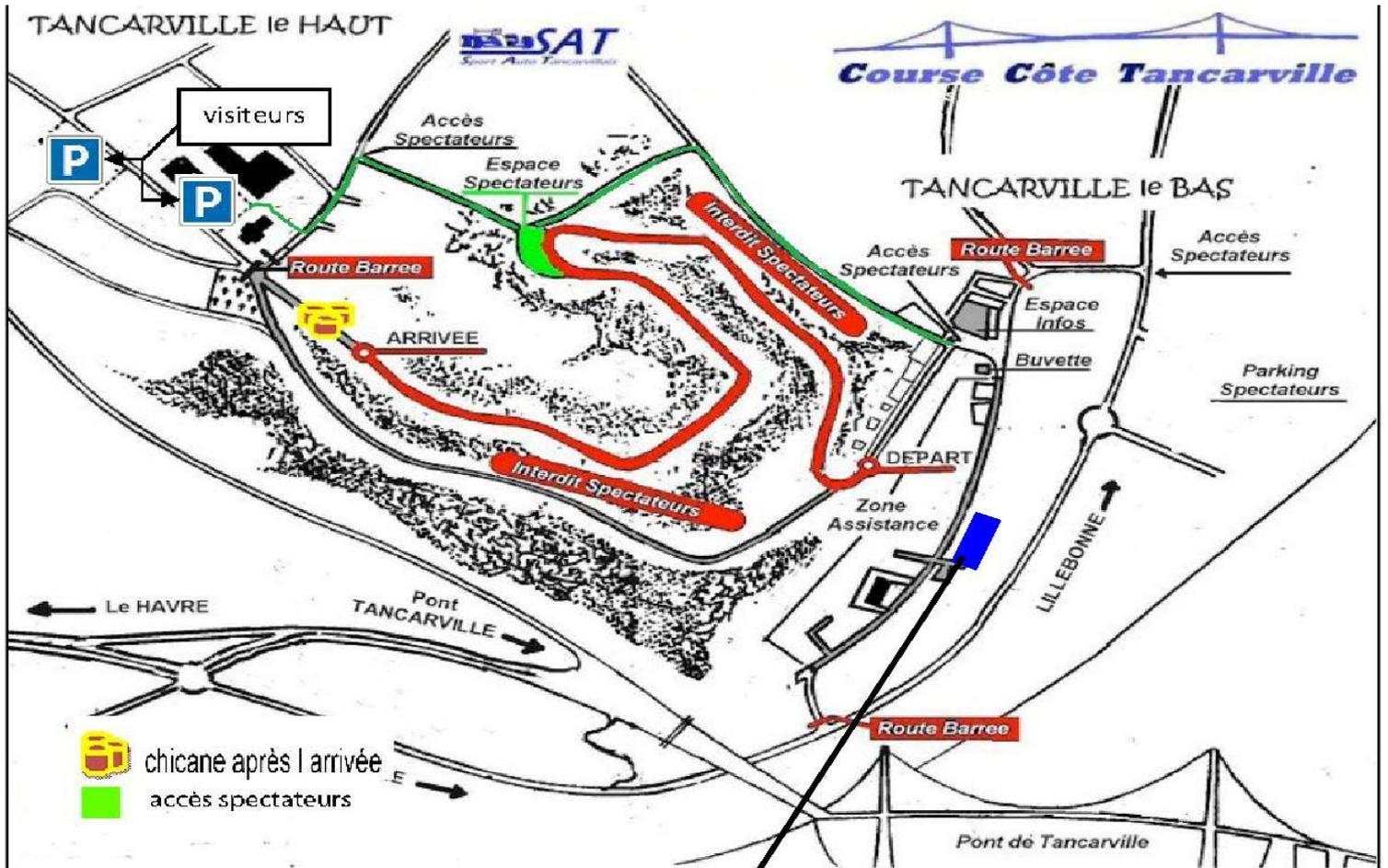
- Salle de repas de la buvette du bourg.

#### **SCRATCH :**

- A chacun des 3 premiers : Coupe (non cumulable)

#### **CLASSES :**

- 3 partants : Coupes ou trophées au 1<sup>er</sup> et au 2<sup>ème</sup>
- Si 4 partants : Coupe ou trophées au 3<sup>ème</sup>



**Zone obligatoire de stationnement des portes voitures**

**Stade Michel Autin**